la Lettre Piraillonne

Commune de Saint-Julien-Molin-Molette

Automne 2014

Rentrée scolaire

En ce début septembre, les enfants ont repris le chemin de l'école, enseignants et parents aussi. 123 enfants accueillis à l'école le mardi 2 septembre par M. Jonathan Brunet, directeur.



Les enfants se répartissent en 5 classes :

- 27 élèves en petite et moyenne section, avec Mme Thivillon,
- 25 élèves en GS, CP, avec Mme Vocanson,
- 24 élèves en CP, CE1, avec M. Brunet,
- 22 élèves en CE2, CM1 avec Mme Vallet.
 Mme Rambaud intervient dans chacune de ces classes
- 25 élèves en CM1, CM2, avec Mme Masson et Mme Oriol-Louat.

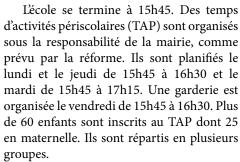
La réforme des rythmes scolaires est appliquée. Les enfants vont à l'école le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 puis de 13h45 à 15h45 ainsi que le mercredi de 9h à midi.

Un périscolaire est possible le lundi et le jeudi de 7h20 à 8h30 et de 16h30 à 18h, le mardi de 7h20 à 8h30 et de 17h15 à 18h00, le mercredi de 7h20 à 9h00 et de midi à midi 30, le vendredi de 7h20 à 8h30 et de 15h45 à 18h00.

Une trentaine d'enfants y participent chaque jour.

À la cantine, plus de 50 enfants prennent leur repas chaque midi.

Un temps d'étude, d'aide aux devoirs est proposé le lundi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30. Plus d'une quinzaine d'enfants y sont assidus



En maternelle, 2 groupes animés par les ATSEM. Leurs activités se passent à l'école, développées autour de 3 thèmes qui sont « corps en mouvement », « expression autour du théâtre » et « éveil sonore et jeux musicaux ».

En primaire, 2 groupes le lundi et le jeudi. Un jour dont la thématique est la découverte et un jour, celle du jeu. 3 groupes le mardi avec jusqu'aux vacances de la Toussaint, initiation au jeu d'échecs, aux boules et au tennis puis tout au long de l'année ce sera arts plastiques, radio, danse, chorégraphie, jeux, informatique... Le vendredi, ils se retrouvent pour un temps de garderie, d'activités au choix.



Cette réforme est difficile à mettre en place car ces temps doivent être des temps de qualité permettant d'initier les enfants, de leur faire découvrir des activités qu'ils n'auraient probablement pas pratiquées. Mais cela engendre un important surcoût pour les finances de la commune, notamment en frais de personnel, en achat de matériel... Pour ces raisons, il est demandé aux parents, lors de l'inscription de leur enfant, une participation financière, payée par trimestre, selon leur quotient familial, de 100 à 140 € pour l'année scolaire.

Le recrutement d'une personne assurant la direction, la coordination et l'animation de ces temps, titulaire du BAFD (Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur de centre de vacances et de loisirs) est en cours suite aux démissions pour raisons personnelles, des personnes en poste.

En bref, la rentrée s'est bien passée avec son lot de réajustements inhérents à toute période de démarrage.

Nous souhaitons à tous, une belle année scolaire.





Dégâts de l'orage du 3 août





Pluviométrie : 117 mm à Colombier ! Les rivières

- Le débit torrentiel du ruisseau entre Combenoire et Sainte-Blandine a entrainé des blocs rocheux supérieurs à la tonne, la canalisation d'eau alimentant Sainte-Blandine a été arrachée, l'ouvrage d'art a été bouché et le torrent a détérioré le chemin rural.
 - Le Ternay (de l'amont vers l'aval)
- Des caravanes stationnaient dans un pré à Taillis-Vert ; l'une d'entre elle a été déplacée par les eaux et s'est bloquée contre deux arbres.
- Camping du Val du Ternay : M. Cavy a fait évacuer les emplacements à proximité

du Ternay selon le plan de prévention approuvé par les services de sécurité de la Préfecture. Le Ternay a débordé au niveau de la piscine et a déversé des eaux boueuses dans le bassin, l'eau a été renouvelée.

- Pont Gillet, le Ternay a rempli de sable et de pierres le canal de levée.
- Au Mas, le sous-sol de la maison de la famille Seux a été inondé, le bassin de la levée est rempli de granulat et de très grosses pierres d'enrochement ont été déplacées.

Les habitations

• À la Plessa, au Faubourg, au parc du Soleil, au Plateau marchand, des garages ou des sous sols ont été inondés.

Les chemins

- La voie romaine de Taillis-Vert a été ouverte au niveau de tranchée du cable de liaison téléphonique entre Saint-Julien et Colombier.
- Le chemin de Sainte-Blandine est à reprendre.

Les pompiers sont intervenus au Mas chez la famille Seux et dans le pré de Taillis-Vert ; nous les remercions vivement pour l'aide à la population.

Nous devons terminer la remise en forme des chemins détériorés et prévoir des renvois sur les chemins à forte pente et de grande longueur.

Combenoire



Voie romaine de Taillis-Vert



Droits et devoirs des riverains de cours d'eau

Le lit des cours d'eau appartient aux propriétaires des deux rives, chacun en a la propriété jusqu'au milieu du cours d'eau. Avant toute intervention sur le lit de la rivère, il est impératif de demander l'autorisation à la Police des Eaux.

Le propriétaire riverain est tenu d'entretenir la rive par élagage et recépage de la végétation arborée, d'enlever les embâcles* et les déchets flottants afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer le maintien des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques. Il faut évaluer la taille d'un embâcle avant de l'enlever. De faible importance il pourra servir de refuge à la faune aquatique. De grosse taille il pourra provoquer des problèmes d'érosion, d'ensablement du lit et même favoriser les inondations des parties avales de la rivière lorsqu'il cèdera sous la pression de l'eau lors de pluies exceptionnelles comme nous avons eu en fin d'été. Les propriétaires négligeants seront alors tenus pour responsables des dégâts.

* Un embâcle est une accumulation de matériaux apportés par l'eau.



Nouveau camion au centre de secours

Depuis quelques mois le centre de Saint-Julien est doté d'un nouveau camion FPT (Fourgon Pompe Tonne) d'une puissance de 210 chevaux. Il accueille jusqu'à huit sapeurs; des appareils respiratoires isolants (ARI) sont arimés aux sièges et prêts à être endossés pendant le trajet. Dans ses coffres on trouve le matériel de lutte contre l'incendie (lances, tuyaux, raccords et divisions, émulseur, extincteurs, kit feu de cheminée, feu d'origine électrique) de ventilation opérationnelle et de sauvetage et, à l'arrière, deux dévidoirs mobiles avec 200 m de tuyaux chacun ainsi qu'une lance du dévidoir tournant appelée aussi LDT avec quatre tuyaux semi-rigides de 20 m. Le FPT est le principal camion utilisé pour la lutte contre l'incendie. Il peut opérer seul sur des feux d'une certaine importance puisqu'il peut mettre en batterie et alimenter trois grosses lances jusqu'à 400 m d'un point d'eau.

Cheminement piétonnier

Tout le monde a hâte d'emprunter ce nouveau tracé via la passerelle en cours de finition.

Les murs de soutènement le long de la rivière sont finis depuis cet été, le chemin a été fait mais devra être réparé suite à l'orage du 3 août. Il reste la partie jardin le long de la rue Pré-Chapelle qui va subir quelques modifications : le goudronnage de la petite impasse qui mène à la rivière autorisant l'accès à la passerelle ; l'élargissement de la rue Pré-Chapelle permettant de sécuriser les sorties des maisons et le passage des camions de livraison et déneigement ; la vente de 75m² de terrain afin qu'un riverain puisse créer un garage et sans oublier la restitution du jardin aux deux occupants actuels. De même, la commune va planter une haie d'arbustes de type feuillus de différentes variétés qui assurera les limites du chemin avec la propriété voisine. Pour réaliser l'ensemble de ces travaux, il va donc falloir encore quelques mois de patience.



Patrimoine

Dans le parc du jardin d'enfants vers la Mairie, un hêtre pourpre et un érable plane *cuculatum* ont été identifiés. Pour ce dernier, cette variété qui a été obtenue dans les années 1880 se distingue par une forme des feuilles très particulière.

« La circonférence (3,45 m mesuré à 1,30 m de hauteur en juin dernier) et la taille de l'arbre (environ 28 m) semblent indiquer qu'il pourrait avoir une centaine d'années et être ainsi un des plus vieux (le plus vieux ?) représentants de cette variété rare d'érable, peut-être même un des premiers obtenus... C'est en tout cas le seul de cet âge que nous connaissions à l'association qui réunit pourtant de nombreux correspondants un peu partout en France » nous indique Lionel Staub de l'association Arbres 42 de Pélussin.

La municipalité a décidé de faire labéliser cet arbre en signant dans les jours à venir une convention *Arbre Remarquable* pour sa protection. À ce jour, cette association a remis un peu plus de 350 labels pour des arbres présentant véritablement un caractère exceptionnel comme celui-ci. L'association va aussi nous aider à identifier les autres espèces en espérant avoir de nouvelles bonnes surprises...



Carrière

2020 devrait être la fin de l'exploitation.

Un courrier a été reçu par l'ensemble du conseil municipal dans lequel l'entreprise Delmonico-Dorel faire part de sa future demande d'extension avec autorisation d'exploiter pour une durée de 30 ans.

Une **commission carrière** va être mis en place très prochainement avec tous les conseillers municipaux qui le souhaitent pour travailler sur ce dossier. Nous vous tiendrons au courant du déroulement des débats.

Octobre, novembre, décembre : dates à retenir

- 11 octobre
 - **Vente des brioches de l'amitié**, au profit de l'*ADAPEI*
- du 11 octobre au 7 novembre Éclats de voyages, peintures de Michel Gayard. *In & Off, SI*
- 12 octobre

Rando La Molette, VTT, Vélo Club Piraillon

• 15 octobre

Bien manger, bien bouger, 10 h/17 h salle Jacques Esterel de Bourg-Argental

• 19 octobre

Puces et vide-grenier, 6h à 20h. *Amis du camping du val Ternay*

• 24 octobre

Cinémolette. 21h, Elle l'adore

• du 27 au 30 octobre

Stage modelage enfants, Ocrement

• du 7 au 11 novembre

Centenaire de la guerre de 14-18, expo et projection de films. *Patrimoine piraillon*

• 7 novembre

Cinémolette 20h30, *Les Sentiers de la gloire*

• 9 novembre

Loto. Salle des fêtes, 14h30. ADMR

• 11 novembre

Cérémonie monument aux morts au cimetière 11h15, puis mairie 11h30

• du 15 novembre au 30 novembre Nature'art, Catherine Vanel, pastel; Pascale Didier, céramiques. *In & Off* • 20 novembre

Beaujolais nouveau. Comité des fêtes

• 28 novembre

Cinémolette 20h30, Jimmys' Hall

• 5 décembre

Cinémolette 20h30

• du 6 au 14 décembre

L'Objet qui parle. Métiers d'Art du Pilat, 10h/19h

• 7 décembre

Loto. Cercle jeanne d'Arc

• 8 décembre

Illuminations et vin chaud. *Syndicat d'initiatives*

- du 16 décembre au 11 janvier Dessins, Pierre Casalegno. In & Off
- 19 décembre

Cinémolette 18h30 et 20h30

Brèves...



Les résidents de la maison de retraite ont apprécié la visite des jeunes de la Classe (voir photo) qui n'oublient pas leurs aînés.

Recensement de la population

Il aura lieu du **15 janvier** au **15 février** 2015. Des agents seront recrutés afin d'effectuer ce travail. Leurs noms vous seront indiqués dans le bulletin municipal distribué en janvier 2015.

Lotissement du Pré-Battoir :

Suite à l'arrêté favorable par les services de l'État du Permis d'Aménager de la première tranche du quartier du Pré-Battoir, 3 recours gracieux ont été adressés à la mairie ; le maire a répondu aux pétitionnaires.

Jardins communaux

les inscriptions sont toujours en cours en mairie ; différents lieux sont à l'étude en fonction des demandes qui seront finalisées. À ce jour une dizaine de personnes se sont inscrites.

Conseils municipaux (extraits)

1er juillet:

publics.

Vogue 2014

Recensement : aura lieu du 15 janvier au 14 février 2015, le coordinateur communal sera Pierre Schmelzle.

Les jeunes et leurs parents se sont

mobilisés afin d'animer cette fête tout en

assurant le maintien de la propreté des lieux

Achat Maison François : aprobation de l'acquisition de l'immeuble cadastré AB22 au 2 rue de Peyronnet d'une surface de 33 m² pour $5000 \in$.

Motion prise pour soutenir l'action de l'AMF (Association des Maires de France) pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'état.

22 juillet:

Location d'un garage vacant : bail de 3 ans renouvelable par tacite reconduction.

Budget Eau et Assainissement : admission en non valeur de 3182 € suite à des poursuites sans résultats du fait de faillite, insolvabilité ou disparition de débiteurs.

PEDT (Projet Éducatif de Territoire) : il

implique l'école et l'ensemble des partenaires associatifs de la commune. Présenté par Chrystel Tunon et Thierry Martinaud, il est approuvé par 10 votes et 3 abstentions et peut être consulté en Mairie.

Tennis Club Piraillon: attribution d'une subvention annuelle de 250 ϵ .

Divers : exaspérés par les incivilités répétées ces derniers mois, une réflexion sera engagée sur la mise en place de vidéosurveillance.

16 septembre :

Création d'une régie de recettes en mairie pour l'encaissement de la participation des familles au service des temps d'activités périscolaires.

SIANC (syndicat intercommunal d'assainissement non collectif): suite à sa dissolution, le conseil approuve la ventilation comptable proposée entre ses membres

Vente de terrain : 76 m² de la parcelle

AE122 située rue Pré Chapelle seront vendus à M et Mme Peyrachon au prix de 25 €/m²; l'acquéreur fera construire un mur de séparation en pierre. Cette opération s'accompagnera d'un élargissement de la voie avec alignement sur la maison de cet acheteur afin de créer un trottoir et sécuriser le passage des piétons.

Divers : 3 recours gracieux déposés suite à l'accord de l'État sur le permis d'aménager du lotissement au Pré Battoir

Commission de suivi de la carrière : présentation des projets dont une nouvelle demande d'extension pour 30 ans.

Orage : beaucoup de dégâts, la remise en état suit son cours.

École: 123 élèves scolarisés, environ 50 à la cantine, 30 au périscolaire, 15 à l'étude et 60 au temps d'activités périscolaires (TAP).

Compte-rendus détaillés sur le site : www. saint-julien-molin-molette.fr